

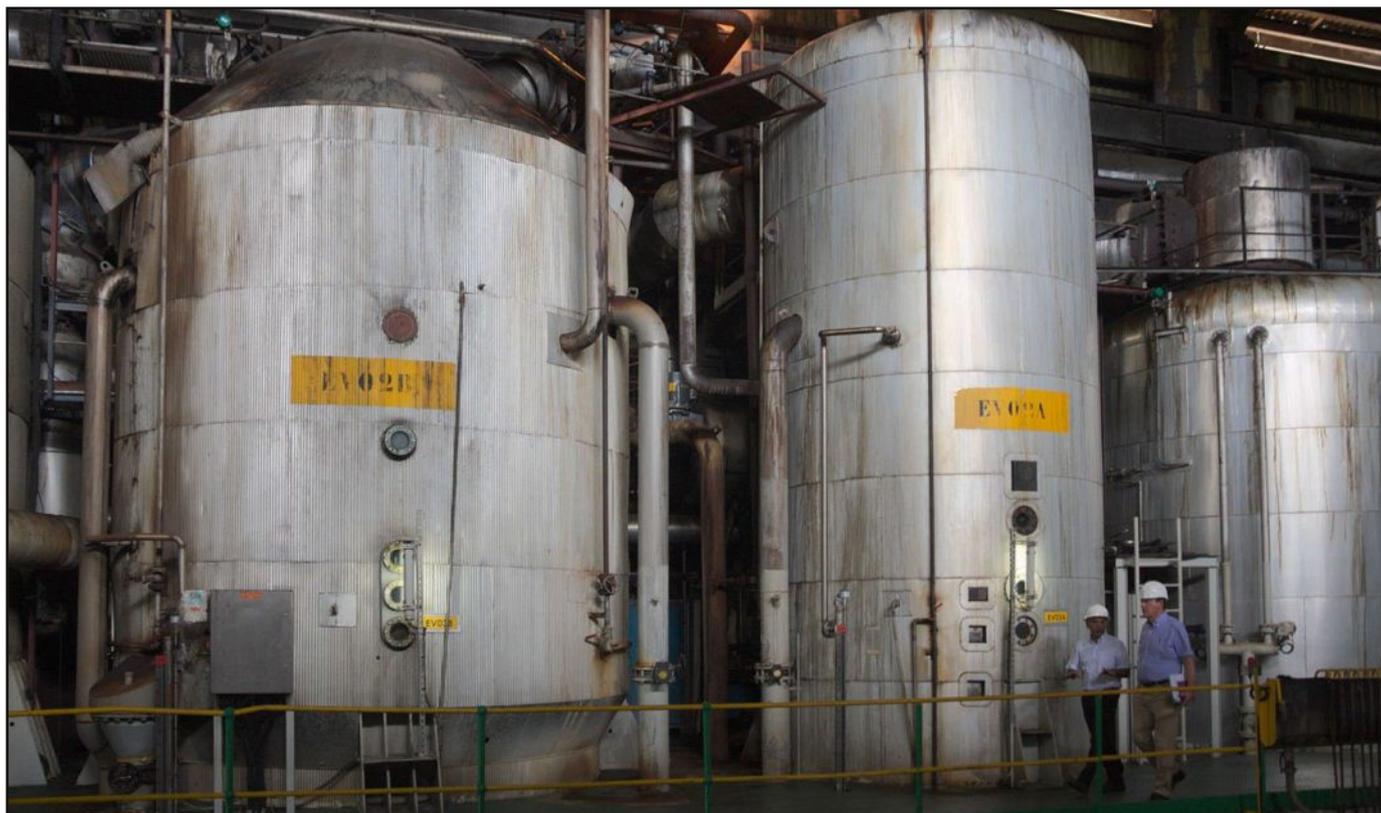
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18341 - 71ÈME ANNÉE

Impasse du système et graves menaces à venir sur l'emploi

L'heure du projet de survie



2016 sera l'année décisive pour l'avenir de la filière canne-sucre de La Réunion.

Les dernières statistiques de Pôle Emploi montrent une augmentation du chômage en 2015. Plus de 180.000 Réunionnais sont officiellement à la recherche d'un emploi. Même avec un taux de croissance proche de 3 %, l'économie réunionnaise n'a pas créé suffisamment d'activité pour couvrir la hausse de la population active. La croissance démographique de La Réunion n'est pas terminée, et d'importantes menaces pèsent sur des secteurs d'activité stratégiques.

En 2015, l'économie réunionnaise a affiché un taux de croissance de 3 %, a indiqué lundi dernier le préfet de La Réunion lors de ses vœux à la presse. Ce chiffre se situe bien au-dessus de celui obtenu par l'économie en France l'an dernier. Il permettrait là-bas de régler bien des

problèmes, et notamment il ferait baisser le nombre de travailleurs privés d'emploi.

À La Réunion, la croissance économique de 3 % s'est traduite par une augmentation nette de 4.000 emplois dans le secteur marchand, a précisé le préfet. Toujours l'an dernier, l'État a cofinancé plus de 20.000 contrats aidés. Rien qu'au

titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), les entreprises de notre île ont bénéficié de 97 millions d'euros de soutien de l'État.

Mais la croissance économique et les efforts importants de l'État n'ont pas suffi à inverser la courbe du chômage. Fin décembre 2014, La Réunion comptait 174.670 travailleurs à la recherche d'un emploi,

dont 134.650 totalement privés de travail. Fin décembre 2015, ces deux nombres ont évolué à la hausse, 180.130 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi, dont 136.220 travailleurs totalement privés d'activité professionnelle.

Quels effets de l'état de guerre ?

Des interrogations pèsent sur le niveau de l'aide de l'État en 2016. Depuis le 13 novembre, la France est en état de guerre à la suite d'attentats terroristes qui ont fait plus de 100 morts à Paris. Dans son discours du 16 novembre devant les députés et les sénateurs, le président de la République a donné la priorité au Pacte de sécurité. Des crédits supplémentaires seront donc affectés à l'armée, la police et la justice. Compte-tenu de la situation financière difficile de la France, les marges de manœuvre sont étroites. La Cour des Comptes ne manque pas de le rappeler dans ses rapports, et demande constamment à l'État de serrer la vis pour pouvoir sauvegarder sa souveraineté budgétaire.

Il est clair que cet état de guerre va durer longtemps. Outre une loi constitutionnelle prévoyant un renforcement des pouvoirs de l'administration au détriment de ceux du juge, le président de la République n'a pas fait mystère de son projet de prolonger l'état d'urgence. L'incertitude tient dans les arbitrages qui seront faits. L'État doit déjà faire face au mécontentement des fonctionnaires, pour qui l'austérité se traduit par le gel du point d'indice depuis plusieurs années. Il lui est également demandé de reprendre à sa charge la gestion du RSA, compte-tenu de la dette qu'il a accumulée envers les Conseils départementaux chargés de cette compétence qui leur a été transférée, sans les moyens financiers correspondants.

Menace mortelle sur la filière canne-sucre

En 2016, La Réunion devra faire face à des menaces qui pourront être la cause de suppression de milliers d'emplois. En France, le gouvernement est confronté depuis plusieurs mois à la colère des éleveurs. En 2015, la suppression des quotas est entrée en vigueur dans ce secteur. C'est désormais la logique ultra-libé-

rale qui prime. Sans protection face à la concurrence d'autres pays européens, les éleveurs français ont de grandes difficultés à écouler leurs productions à un prix suffisamment rémunérateur. Dans ce bras de fer, l'État a réaffirmé qu'il n'est pas question de revenir sur la fin des quotas. Il a proposé des mesures d'accompagnement qui sont loin d'être suffisantes, en témoignent les manifestations virulentes et les barages de routes d'éleveurs qui jouent leur survie.

À La Réunion, 2017 verra la fin des quotas sucriers. 2016 sera l'année de la décision sur les dispositifs mis en œuvre pour assurer la transition entre le système actuel et le libre échange. Jusqu'en octobre 2017, l'industrie sucrière est sûre d'écouler toute sa production sur le marché européen. Si elle ne trouve pas d'acheteur, l'Union européenne est obligée d'intervenir pour acquérir le stock inventé à un prix suffisamment rémunérateur.

Mais après octobre 2017, cette protection disparaîtra. Le sucre réunionnais sera confronté à la concurrence mondiale. Si les industriels ne trouvent pas de débouchés, il ne restera alors plus que le cours mondial. Or ce dernier s'est effondré l'an dernier, il a baissé de 21 % à cause d'une offre supérieure à la demande.

Les acteurs de la filière ont demandé à l'État de subventionner l'industrie sucrière réunionnaise pour qu'elle puisse être compétitive sur le marché mondial, malgré un coût de production plus élevé que ses concurrents. Devant cette demande, le gouvernement doit prendre en compte la crise de l'élevage. S'il décide de prendre à sa charge le sauvetage de la filière canne-sucre de La Réunion, que diront les éleveurs qui demandent la même chose et à qui l'État dit non ?

La filière canne-sucre emploie 18.000 personnes à La Réunion, 100.000 personnes sont concernées. C'est une crise majeure qui se profile car si ce secteur s'effondre, alors La Réunion comptera plus de 200.000 demandeurs d'emploi.

Zone de Libre-Echange Continentale de plus d'un milliard d'habitants

À cette menace s'ajoute celle de la création du marché unique mondial. L'Union européenne a poussé les pays de notre région à constituer un bloc économique avec lequel elle signera un accord de libre-échange, appelé APE. La formation de ce nou-

vel ensemble entre dans sa phase finale. Elle créera un Marché commun de 620 millions d'habitants qui commercera librement avec les régions de l'Union européenne, dont La Réunion. Ces pays ont les mêmes productions que La Réunion, avec une législation sociale bien différente et des coûts de production bien plus faibles.

À un échelon plus large, l'Union africaine travaille à la création d'une Zone de Libre-Echange Continental (ZLEC) de plus d'un milliard d'habitants, dont ceux des pays de notre région. C'est ce qui a été réaffirmé au sommet de l'Union africaine qui se tient actuellement à Addis-Abeba en Ethiopie. Cela représente deux fois la population de l'Union européenne. L'intégration de La Réunion à l'Union européenne a déjà eu un coût social très élevé, car notre économie ne peut rivaliser avec celle de cet ensemble de 500 millions d'habitants. Mais avec ce qui se prépare, cela pourrait bien être le coup de grâce porté à ce qui reste de l'outil de production réunionnais.

Défendons nos intérêts

La situation actuelle est dramatique sur le plan du chômage. Le système actuel n'arrive pas à faire face. Les menaces qui se précisent font craindre le pire. C'est donc bien d'un changement profond qu'a besoin La Réunion pour espérer passer le cap de son intégration dans le marché mondial.

Se pose alors les questions de la défense des intérêts des Réunionnais, et du nouveau système à définir à l'intérieur de notre île.

Face à ces échéances connues et inéluctables, le PCR a rendu publiques ses propositions. Elles s'appuient en particulier sur une nouvelle gouvernance sur la base d'une seule assemblée, dotée de compétences nouvelles. Il s'agit d'avoir les moyens de discuter directement avec les pays voisins pour négocier avec eux les conditions de notre intégration d'une part, et d'autre part d'avoir les outils pour adopter des règles spécifiques à La Réunion, notamment en termes d'emploi.

L'heure est donc à l'union des Réunionnais autour d'un projet de survie.

M.M.

Édito

La crise du JIR et sa vieille peau anti-communiste

Le JIR va mal, très mal, selon son propriétaire, Abdoul Cadjee qui signe l'éditorial de lundi 28 janvier. Témoignages le savait depuis bien longtemps. Le PCR le savait, aussi. Nous n'en avons pas fait un scoop. Nous aurions pu régler des comptes car jusqu'à la veille, 2 éditoriaux étaient destinés à salir le PCR. Organe d'un parti responsable, nous le disons et répétons que nous vivons une grande mutation du monde qui nous affecte également. Nous appelons à l'union des Réunionnais sur l'essentiel, pour sortir du marasme ce département socialement hors normes. Notre position est radicale : nous sauver ensembles ou pas du tout. Mettre fin à l'égoïsme de classe, l'individualisme, le sectarisme et l'obscurantisme. Le fossé est grand entre la conscience de l'urgence et la perpétuation de petits calculs dérisoires.

En effet, la réalité sociale de l'éditorial de Cadjee annonce un plan de licenciement, après un dégraissage constant et des arriérés de salaires. Cela entraînera d'autres plans sociaux chez les sous-traitants et autres partenaires économiques. Des millions de dettes ont été accumulés. C'est une catastrophe économique et sociale de plus pour le pays. L'autre réalité s'exprime à travers les 2 éditoriaux précédant le sien : jusqu'à la veille de son congé, la Rédaction en Chef du JIR s'est attaquée au PCR, assurant même que nous sommes déjà morts mais pas un mot sur leur journal. Qu'est-ce qui leur a pris de nous traiter de « has been » ? C'est une conception bizarre de l'information indépendante. Depuis 57 ans, tous les moyens ont été utilisés contre les Communistes. Dans la fraude et les violences politiques, Le JIR choisissait le camp anti-communiste. Sur cette longue frise historique, la collaboration de Bello-Hoarau est spectaculaire mais ô combien instructive pour les communistes. Totalement à contre courant des réalités sociales des travailleurs et des agents économiques Réunionnais.

La récente disparition de Témoignages en version papier et la crise au sein du JIR masquent les difficultés réelles du troisième titre de presse quotidienne : le Quotidien. Devant l'hécatombe de la presse papier, il est illusoire de tenter de se sauver seul en rêvant à la mort de ses concurrents. Les forces qui déstructurent la société actuelle sont plus fortes que la résistance d'un seul secteur d'activité, encore moins de celle d'un seul acteur. Ce sont notamment les conséquences de la réalisation du marché unique mondial et sa nouvelle division du travail ; c'est la puissance de la jeunesse scolarisée et ses capacités d'innovation numérique planétaire et instantanée ; c'est le développement du marketing direct ; et c'est aussi la dévalorisation des opinions politiques ; sans compter l'inévitable intégration régionale.

Dans de telles circonstances, dans d'autres secteurs, il y aurait eu déjà une table ronde d'urgence entre les acteurs de la filière, la définition d'une stratégie commune et des moyens pour assurer la survie du travail et de ses outils. Il y a la place pour Témoignages, le JIR et le Quotidien. La solution n'est pas technique. Qui peut mettre en doute les réformes audacieuses déjà engagées par le JIR ? Le traitement de cette crise d'ampleur relève d'une vision globale et optimiste d'un avenir commun réunionnais, dans le respect de chacun.

Dans le passé, Témoignages a participé activement au sauvetage du Quotidien d'une disparition prématurée. Témoignages a été à l'initiative de la formation de nouveaux journalistes ; tous les médias de la place en ont profité (pas seulement la presse). Témoignages n'a pas hésité à sortir sur la rotative du JIR quand le coût de production de son partenaire-imprimeur lui imposait des coûts élevés.

De l'audace. Oui, il faut de l'audace, mais cela suppose que la rédaction en chef du JIR se débarasse sa vieille peau anti-communiste.

Ary Yée-Chong-Tchi-Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Enquête publique pour l'ICPE d'un équipement au Port

Station de transit de la NRL: le dossier relève d'une procédure d'autorisation

L'Enquête publique pour l'ICPE demandé par le consortium bénéficiaire du marché de la NRL pour sa station de transit des matériaux va se clôturer demain. L'ATR-FNAUT a déposé une contribution à la Mairie du Port. En voici une synthèse.



Cet ICPE n'est pas suffisant pour l'ensemble des besoins de la NRL. Son extension prévisible la fera dépasser le seuil des 30 000 m². La procédure d'enregistrement, inadaptée, doit être refusée. L'ensemble de l'opération « station de transit » relève d'une procédure d'autorisation. Celle-ci doit comprendre un dossier de demande de permis de construire et une étude d'impact plus complète pour éviter son tronçonnement artificiel qui élude l'ampleur réelle des problèmes de l'ensemble.

L'afflux dans les deux sens des poids lourds de la station de transit s'ajoutera au trafic de la plateforme de préfabrication, du quai d'importation de roches malgaches... Ce flux supplémentaire sera accidentogène aussi bien sur le giratoire de la Zac 2000 (des vilebrequins) qu'à la Possession au débouché sur la RN1 via le contournement du port Est (surtout multiplié par 3 ou 4 pour toute la NRL).

Accidents, détérioration des routes, poussières et chutes de galets sont prévisibles. Aussi le transport par la

mer est préférable en exploitant le quai des roches malgaches (importation limité à mi-mars)

Le travail au crépuscule et nocturne doit être proscrit pour épargner les pétrels déjà en danger qui, attirés par les mâts d'éclairage, s'échoueraient sur le site en creux. La plage horaire d'activité doit être fixée de 6h00 à 18H00.

L'activité d'engins de chantier et PL sur le sol perméable du bassin à l'altitude 20m, met en danger la nappe phréatique trop proche, par l'infiltration d'eau polluée (gazole, particules,...). L'eau de ruissellement en aval devrait être récupérée par pompe au lieu d'être diffusée dans le sol. Le puisard, de dimensions inconnues, n'est pas dessiné sur le plan, pas plus que le séparateur d'hydrocarbure.

GTOI prétend ne prélever que 9 900 m³ d'eau pendant 124 jours/an en surestimant les pluies d'été. Or 80 m³/jour pendant 225 jours/an font 18 000 m³. En outre les 80 m³/jour - environ 8 litres/m²/j (8 mm/m²) - ne suffiront pas pour des voies perméables, ensoleillées et sollicitées (±1ha). Et puis après l'extension in-

évitable de l'ICPE, le trafic sera 4 fois plus dense et exigera encore plus d'eau !

Pour rabattre les poussières et laver des galets, GTOI ne doit pas prélever l'eau potable du réseau public au détriment des habitants. GTOI doit récupérer les eaux pluviales (600 mm par an sur 30 000 m² = 18 000 m³ potentiellement disponibles) et utiliser l'eau recyclée provenant de la station d'assainissement communale.

Enfin le ravitaillement par camion-citerne est plus risqué car non contrôlé ; il peut s'effectuer en dehors de la plateforme de confinement. De même l'entretien à l'extérieur du site enlève toute traçabilité des polluants (huile de vidange, batterie, pneus,...). Nous ne savons pas si le lieu de maintenance (où ?) est correctement équipé pour un surcroît d'activité et de gestion des polluants (et de combien ?). L'ICPE externalise la pollution sans contrôle pour paraître « propre » dans le périmètre...

François Payet, architecte

Billet philosophique

« L'égalité d'abord »

Nous poursuivons la réflexion sur la préparation à La Réunion du futur vote par les parlementaires à Paris d'un projet de loi de l'État pour l'égalité réelle dans les Outre-mer. Un projet qui concerne le nouveau statut du pays et l'abolition des inégalités mais qui n'est pas encore connu à quelques semaines du vote de cette loi et qui, selon son contenu final et son application, pourrait permettre à notre peuple d'entrer dans l'ère de la responsabilité et du développement durable. Or, en dehors du P.C.R. et de son sénateur, qui s'en occupe pour qu'il aille dans ce sens ?



Il faut associer le maximum de citoyens réunionnais à la préparation de la loi pour l'égalité réelle dans les Outre-mer.

Dans la société civile réunionnaise, on trouve des militantes et des militants qui ne cessent de faire des propositions concrètes pour sortir du système socio-économique, culturel et politique dominant actuel afin de construire enfin un développement durable de La Réunion. C'est le cas par exemple de l'Association Initiatives Dionysiennes (A.I.D.), qui a organisé le mardi 26 janvier dernier une conférence-débat avec une vingtaine de personnes sur le concept de la croissance, de plus en plus contesté par des économistes altermondialistes en tant que critère du développement.

À cette occasion, le Dr Bruno Bourgeon, président d'A.I.D., a notamment présenté la pensée de l'économiste français Jean Gadrey, auteur du livre "Adieu à la croissance" et d'un blog sur le site du mensuel "Alternatives économiques". Il a donc expliqué qu'« une nouvelle approche économique

sans croissance, basée sur des méthodes de productions douces dans de nombreux domaines, permettrait de créer des richesses et des emplois avec beaucoup moins de dégâts causés aux populations et à la nature ».

« Faire converger nos forces »

Bruno Bourgeon ajoute : « Insistons sur le caractère social qu'une telle réorientation écologique comporterait. Il n'est pas possible d'envisager de transformation écologique et sociale sans considérer les temporalités nécessaires pour y parvenir. Les exigences de court terme liées au fonctionnement actuel de l'économie capitaliste en sont les principales entraves. Il nous faut penser une planification de l'économie sur des périodes

longues de plusieurs décennies ». Le président d'AID a posé aussi cette question pertinente : « peut-on s'en sortir dans le cadre d'un capitalisme néo-colonial ? » et il a plaidé pour une économie sociale et solidaire, en demandant « l'égalité d'abord ». Enfin, il a lancé un appel en faveur de la démocratie, c'est à dire « le pouvoir au peuple plutôt qu'aux privilégiés et à l'oligarchie financière », et pour cela « nous devons faire converger nos forces ».

« Un grand débat public »

Lors de cette rencontre, le public mais aussi d'autres responsables d'organisations associatives ont exprimé leur soutien à ces thèses, comme par exemple Hubert Hervet, président de l'Union des Familles Laïques de La Réunion, et François Maugis, président de l'association Énergie Environnement. Pour celui-ci, le problème essentiel dont nous devons prendre conscience est que « l'argent tue ».

D'où l'importance de la dernière « mise au point » adoptée ce lundi 25 janvier par le P.C.R., où à propos de la loi pour l'égalité réelle celui-ci « salue toutes les initiatives déjà prises et encourage à rendre publiques toutes les contributions pour que le débat puisse enfin commencer entre Réunionnais ». En effet, « la population de La Réunion a besoin d'un grand débat public pour éclairer son avenir. Il appartient aux Réunionnaises et Réunionnais de dire ce qui sera bon ou mauvais pour notre pays ».

Roger Orlu

Oté

Dann la kiltir, konm dann tout z'afèr : sak i avans pa, i rokil !

Na dé-troi zour moin la gard dann télé i roportaz dsi lo danmyé (in pé i di damier) : sa in éspor d'konba banna i fé sa dann la Martinik konm isi i fé la krosk sansa moring. Banna la-ba i apèl sa in éspor d'konba nasyonal pars i diré lo mo i fé pa pèr azot – isi « nasyonal » sé La Frans é sirtou pa pou La Rényon... Té i amontr bann gran-mèt dann éspor-la, téi amontr galman bann zènn-fiy ép bann garson vréman intéresé par l'éspor-la.

L'èrla mon tête i mète a travay : mi domann amoin, dann moin-mèm, si tout sak i fé parti la kiltir rényonèz i viv bien, i dévlop, i vien plizanpli popilèr, sansa si sa i bat aryèr. Mi souvien, in tan La Réjyon, kan té i ariv in pèryod téi donn désèrtènn pèrsone lo zarboutan nout kiltir. Mé so tan-la lé déryèr nou, pars sak ni préfèr sé lo féstival sésèl : i paré nout prézidan i sava la-ba souvan dé foi, mèm i paré ni donn in sibvansyon pou roganiz féstival-la. Moin lé pa kont provik la kiltiri rès la kiltir é i sava pa an dégréné.

Pars, lé vré ké nou, isi La Rényon, ni èm bien lans dé shoz, mé aprésa nou lé konm fatigé avèk nout zouzoute é ni abandone in pé in bon n'afèr nou mèm la rofé. Dann i soiré dansant kan i larg in maloyé, dé-troi pèrsone i sava dansé, lé z'ot i sava gardé. Na poin non pli in gran rasanbleman dsi lo moring sansa dsi tout sak i fé nout kiltir. Si mi rogard an aryèr sanm pou moin nou la pa avans si tan tèlman ké sa. Sé sak mi kroi é mi éspèr mi tronp !

Antansyon kant mèm, dann la kiltir konm dan tout z'afèr sak i avans pa i rokil !

Justin

« Gingn son soso » - In kozman po la rout

Moin lé sir zot i koné kosa i lé soso ! Kisoï soso d' ri, kisoï soso mayi. Romark si ni kontinyé talèr va anparl in soup de ri, sansa in soup mayi pars bann gran konésèr sar fine pass par-la pou donn lé shoz, konm i di son vré nom fransè. An atandan, alon anparl nout kozman pou la rout. Kosa sa i vé dir ozis ? Sa i vé dir gingn son vi sinploman. Dann lo méyèr sans pars dann lo pli mové sé gingn sak ou i mérit : kisoï in pinisyon, kisoï in koréksyon, kisoï d'ot soz ankor pa tro intéresan. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.